



Titres RBC liés à un panier nord-américain remboursables par anticipation avec rendement de 10,75 % (USD), **série 373** **Titres à capital non protégé**

Durée
de 5,0 ans

Performance liée à un portefeuille théorique composé d'actions et d'indices Solactive

Rendement fixe potentiel de 10,75 %, 21,50 %, 32,25 %, 43,00 % et 53,75 %

Niveau barrière de protection de 80 %

Remboursables par anticipation sur une base annuelle à 100 % du niveau initial

Clôture
des souscriptions

vers le
4 novembre 2024

FUNDSERV

RBC11778

Dates d'observation aux fins
du remboursement anticipé
automatique

Le 5 novembre 2025
et annuellement
par la suite

Le présent sommaire est présenté intégralement sous réserve d'un supplément de fixation du prix (le « **supplément de fixation du prix** ») et du prospectus préalable de base daté du 15 mars 2024.

www.rbcnotes.com

PRINCIPALES MODALITÉS

Émetteur :	Banque Royale du Canada
Notes attribuées à l'émetteur :	Moody's : Aa1; S&P : AA-; DBRS : AA
Monnaie :	USD
Placement minimal :	50 Titres ou 5 000 \$ US
Durée :	Environ 5,0 ans
Capital à risque :	Le capital des Titres n'est pas protégé.
Le portefeuille :	<p>Le rendement des Titres est lié à la performance d'un portefeuille théorique (le « portefeuille ») composé d'actions et d'indices. Le portefeuille est composé d'actions ordinaires d'Amazon.com, Inc., de Costco Wholesale Corporation, de Constellation Energy Corporation, de Dell Technologies Inc. et de NVIDIA Corporation (les « Titres sous-jacents » et, individuellement, un « Titre sous-jacent »), et de l'indice Solactive BMO AR 6.04, de l'indice Solactive Enbridge AR 3.66 et de l'indice Solactive Bank of Nova Scotia AR 4.24 (les « indices sous-jacents » et, individuellement, un « indice sous-jacent »). Les Titres sous-jacents et les indices sous-jacents sont collectivement appelés les « éléments sous-jacents » et, individuellement, un « élément sous-jacent ».</p> <p>Les éléments sous-jacents auront tous une pondération égale dans le portefeuille (la « pondération dans le portefeuille ») à la date d'évaluation initiale. La pondération dans le portefeuille ne sera pas rajustée ni rééquilibrée pendant la durée des Titres.</p> <p>En date du 7 octobre 2024, le taux de rendement en dividendes annuel du portefeuille était de 2,674 %, soit un taux de rendement en dividendes total d'environ 14,104 % composé annuellement sur la durée des Titres, à supposer que le rendement en dividendes demeure constant.</p>
Titres sous-jacents :	Les Titres ne constituent pas un élément dans les Titres sous-jacents, et les porteurs des Titres n'auront aucun droit à l'égard des Titres sous-jacents, y compris, sans limitation, un droit de rachat (s'il y a lieu), un droit de vote ou un droit à des dividendes ou à d'autres distributions versés à l'égard de ces Titres sous-jacents. Il n'y a aucune exigence voulant que la Banque détienne une participation dans les Titres sous-jacents.

Un prospectus préalable de base définitif contenant de l'information importante au sujet des titres décrits dans le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada. Le prospectus préalable de base définitif, tout supplément de prospectus préalable applicable, le supplément de fixation du prix et leurs modifications sont accessibles au moyen de SEDAR+ à www.sedarplus.ca. On peut également obtenir des exemplaires de ces documents au www.rbcnotes.com. Le présent document ne révèle pas de façon complète tous les faits importants relatifs aux titres offerts. Il est recommandé aux investisseurs de lire le prospectus préalable de base définitif, tout supplément de prospectus préalable applicable, le supplément de fixation du prix et leurs modifications pour obtenir l'information relative à ces faits, particulièrement les facteurs de risque liés aux titres offerts, avant de prendre une décision d'investissement.

En date du 7 octobre 2024, le taux de rendement en dividendes annuel d'Amazon.com, Inc. était de 0,00 %, soit un taux de rendement en dividendes total d'environ 0,00 % composé annuellement sur la durée des Titres, à supposer que le rendement en dividendes demeure constant.

En date du 7 octobre 2024, le taux de rendement en dividendes annuel de Costco Wholesale Corporation était de 2,216 %, soit un taux de rendement en dividendes total d'environ 11,582 % composé annuellement sur la durée des Titres, à supposer que le rendement en dividendes demeure constant.

En date du 7 octobre 2024, le taux de rendement en dividendes annuel de Constellation Energy Corporation était de 0,481 %, soit un taux de rendement en dividendes total d'environ 2,428 % composé annuellement sur la durée des Titres, à supposer que le rendement en dividendes demeure constant.

En date du 7 octobre 2024, le taux de rendement en dividendes annuel de Dell Technologies Inc. était de 1,369 %, soit un taux de rendement en dividendes total d'environ 7,035 % composé annuellement sur la durée des Titres, à supposer que le rendement en dividendes demeure constant.

En date du 7 octobre 2024, le taux de rendement en dividendes annuel de NVIDIA Corporation était de 0,022 %, soit un taux de rendement en dividendes total d'environ 0,110 % composé annuellement sur la durée des Titres, à supposer que le rendement en dividendes demeure constant.

Indices sous-jacents :

Chacun des indices sous-jacents est un indice de rendement ajusté qui vise à suivre le rendement total brut de leur indice cible respectif (l'indice Solactive BMO GTR, l'indice Solactive Enbridge GTR et l'indice BNS GTR, les « **indices cibles** » et, individuellement, un « **indice cible** »), déduction faite d'un dividende synthétique d'un nombre fixe de points d'indice par année. **Il est entendu que le rendement des Titres est lié au portefeuille, composé des indices sous-jacents et non aux indices cibles ni aux titres qui composent ces derniers.** Chacun des indices cibles est un indice de rendement total brut qui reflète les fluctuations des cours des titres qui le composent ainsi que le réinvestissement dans l'indice des dividendes versés et des distributions effectuées à l'égard de ces titres.

En date du 7 octobre 2024, le taux de rendement en dividendes annuel de l'indice Solactive BMO GTR était de 4,878 %, soit un taux de rendement en dividendes total d'environ 26,888 % composé annuellement sur la durée des Titres, à supposer que le rendement en dividendes demeure constant.

En date du 7 octobre 2024, le taux de rendement en dividendes annuel de l'indice Solactive Enbridge GTR était de 6,526 %, soit un taux de rendement en dividendes total d'environ 37,176 % composé annuellement sur la durée des Titres, à supposer que le rendement en dividendes demeure constant.

En date du 7 octobre 2024, le taux de rendement en dividendes annuel de l'indice BNS GTR était de 5,899 %, soit un taux de rendement en dividendes total d'environ 33,186 % composé annuellement sur la durée des Titres, à supposer que le rendement en dividendes demeure constant.

PRINCIPALES MODALITÉS (SUITE)

Tableau de titres sous-jacents :	Émetteur		Symbole
	Amazon.com, Inc.		NASDAQ : AMZN
	Costco Wholesale Corporation		NASDAQ : COST
	Constellation Energy Corporation		NASDAQ : CEG
	Dell Technologies Inc.		NYSE : DELL
	NVIDIA Corporation		NASDAQ : NVDA
Titres qui composent les indices cibles :	Indice cible	Composantes (actions de)	Symbole
	Indice Solactive BMO GTR	Banque de Montréal	TSX : BMO
	Indice Solactive Enbridge GTR	Enbridge Inc.	TSX : ENB
	Indice BNS GTR	La Banque de Nouvelle-Écosse	TSX : BNS
Date d'émission :	Le 12 novembre 2024		
Niveau initial :	Le niveau du portefeuille à la date d'évaluation initiale.		
Date d'évaluation initiale :	Le 5 novembre 2024		
Niveau barrière de protection :	Correspond à 80,00 % du niveau initial.		
Niveau final :	Le niveau du portefeuille à la date d'évaluation finale.		
Date d'évaluation finale :	Le 5 novembre 2029		
Variation en pourcentage :	<p>La variation en pourcentage est le montant, exprimé en pourcentage et arrondi à la troisième décimale près, correspondant au résultat de l'équation suivante :</p> $\frac{(\text{niveau final} - \text{niveau initial})}{\text{niveau initial}}$		
Date d'échéance :	Le 8 novembre 2029		
Dates d'observation :	Les dates indiquées ci-après à la rubrique « Dates d'observation », étant entendu que si une date d'observation n'est pas un jour de négociation, cette date d'observation sera le prochain jour de négociation, sauf en cas d'événement extraordinaire.		
Dates de paiement des intérêts :	<p>Les dates indiquées à la rubrique « Dates de paiement des intérêts », sauf en cas d'événement extraordinaire, et à condition que (i) la Banque n'ait pas remboursé les Titres par anticipation de la manière décrite ci-après, (ii) si une date de paiement des intérêts n'est pas un jour ouvrable, cette date de paiement des intérêts sera reportée au jour ouvrable suivant.</p> <p>Il est entendu que le dernier paiement d'intérêts, s'il y a lieu, sera effectué à la date de remboursement anticipé automatique, s'il y a lieu, ou, si elle est antérieure, à la date d'échéance.</p>		
Paiement d'intérêts :	<p>Si un cas de remboursement anticipé automatique se produit, un paiement d'intérêts (le « paiement d'intérêts »), en sus du paiement du montant du remboursement anticipé automatique, sera payable à l'égard des Titres à la prochaine date de remboursement anticipé automatique, à terme échu, et correspondra à ce qui suit :</p> <p>a) si un cas de remboursement anticipé automatique se produit à la première date d'observation, le paiement d'intérêts payable à l'égard de chaque Titre correspondra à la somme de (i) 10,75 \$ US et de (ii) $5,00 \% \times (100,00 \\$ US \times \text{variation en pourcentage} - 10,75 \\$ US)$, si la variation en pourcentage $\times 100,00 \\$ US$ est supérieure à 10,75 \$ US;</p> <p>b) si un cas de remboursement anticipé automatique se produit à la deuxième date d'observation, le paiement d'intérêts payable à l'égard de chaque Titre correspondra à la somme de (i) 21,50 \$ US et de (ii) $5,00 \% \times (100,00 \\$ US \times \text{variation en pourcentage} - 21,50 \\$ US)$, si la variation en pourcentage $\times 100,00 \\$ US$ est supérieure à 21,50 \$ US;</p> <p>c) si un cas de remboursement anticipé automatique se produit à la troisième date d'observation, le paiement d'intérêts payable à l'égard de chaque Titre correspondra à la somme de (i) 32,25 \$ US et de (ii), $5,00 \% \times (100,00 \\$ US \times \text{variation en pourcentage} - 32,25 \\$ US)$, si la variation en pourcentage $\times 100,00 \\$ US$ est supérieure à 32,25 \$ US;</p> <p>d) si un cas de remboursement anticipé automatique se produit à la quatrième date d'observation, le paiement d'intérêts payable à l'égard de chaque Titre correspondra à la somme de (i) 43,00 \$ US et de (ii) $5,00 \% \times (100,00 \\$ US \times \text{variation en pourcentage} - 43,00 \\$ US)$, si la variation en pourcentage $\times 100,00 \\$ US$ est supérieure à 43,00 \$ US;</p>		

e) si un cas de remboursement anticipé automatique se produit à la date d'évaluation finale, le paiement d'intérêts payable à l'égard de chaque Titre à la date d'échéance correspondra à la somme de (i) 53,75 \$ US et de (ii) $5,00\% \times (100,00 \$ US \times \text{variation en pourcentage} - 53,75 \$)$, si la variation en pourcentage $\times 100,00 \$ US$ est supérieure à 53,75 \$ US.

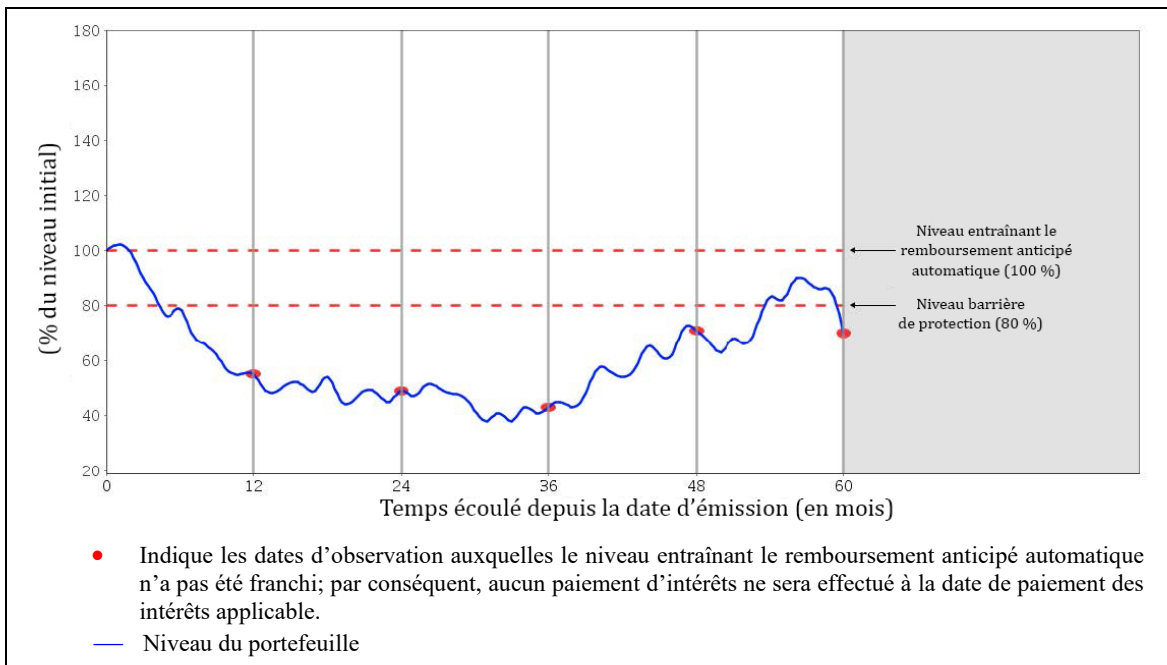
Si un cas de remboursement anticipé automatique ne s'est produit à aucune date d'observation, aucun paiement d'intérêts ne sera payable à l'égard des Titres à la date de remboursement anticipé automatique suivante.

Cas de remboursement anticipé automatique :	Un « cas de remboursement anticipé automatique » se produira si, à une date d'observation, le niveau du portefeuille est supérieur ou égal à 100,00 % du niveau initial (le « niveau entraînant le remboursement anticipé automatique »).	
	Les Titres seront remboursés par anticipation à un prix correspondant à leur capital (le « montant du remboursement anticipé automatique ») à la date de remboursement anticipé automatique suivant la survenance d'un cas de remboursement anticipé automatique.	
Dates de remboursement anticipé automatique :	Les dates indiquées à la rubrique « Dates de remboursement anticipé automatique », sauf en cas d'événement extraordinaire, et à condition que si une date de remboursement anticipé automatique n'est pas un jour ouvrable, cette date de remboursement anticipé automatique sera reportée au jour ouvrable suivant.	
Paiement à l'échéance :	<p>Si les Titres n'ont pas été remboursés par anticipation à la date d'échéance, le montant payable pour chaque Titre (le « montant du remboursement final ») correspondra à ce qui suit :</p> <p>a) soit 100,00 \$ US, si le niveau final est supérieur ou égal au niveau barrière de protection;</p> <p>b) soit une somme correspondant au résultat de la formule ci-après, si le niveau final est inférieur au niveau barrière de protection :</p> $100,00 \$ US + (100,00 \$ US \times \text{variation en pourcentage}),$ <p>mais en aucun cas inférieur à 1,00 \$ US.</p> <p>Le montant du remboursement final ne pourra donc pas être déterminé avant la date d'évaluation finale. Tous les montants en dollars seront arrondis au cent entier le plus près. Le paiement minimal à l'échéance est de 1,00 \$ US. En sus du montant du remboursement final, un paiement d'intérêts sera effectué à la date d'échéance si un cas de remboursement anticipé automatique se produit à la date d'évaluation finale.</p>	
Marché secondaire :	Fundserv, RBC11778	
	En règle générale, pour être valable un jour ouvrable donné, une demande de rachat devra être faite au plus tard à 14 h (heure de Toronto) le jour ouvrable en question (ou à toute autre heure pouvant être fixée par Fundserv). Toute demande reçue après cette heure sera réputée avoir été envoyée et reçue le jour ouvrable suivant.	
Frais de négociation anticipée :	Vente au cours du nombre de jours indiqué suivant la date d'émission	Frais de négociation anticipée (en pourcentage du capital)
	De 1 à 30 jours	3,25 %
	De 31 à 60 jours	2,25 %
	De 61 à 90 jours	1,50 %
	De 91 à 120 jours	0,75 %
	Par la suite	Aucuns

Exemples de calcul du montant du remboursement final ou du montant du remboursement anticipé automatique et du paiement d'intérêts :

Les exemples qui suivent illustrent le calcul du rendement des Titres selon différents scénarios. Ces exemples ne sont inclus qu'aux fins d'illustration. La performance du portefeuille utilisée dans les exemples ne constitue pas une estimation ou une prévision de la performance du portefeuille ou des Titres. La performance réelle du portefeuille et des Titres sera différente de ces exemples, et cette différence pourrait être importante. Tous les exemples supposent que le porteur des Titres a acheté des Titres d'un capital global de 100 \$ US et qu'aucun événement extraordinaire ne s'est produit. Pour des raisons de commodité, chacune des lignes verticales dans les graphiques ci-après représente à la fois une date d'observation hypothétique et la date de paiement des intérêts qui suit cette date. Tous les montants en dollars sont arrondis au cent entier le plus près.

Exemple n° 1 : Scénario avec perte et paiement d'une somme inférieure au capital à la date d'échéance



Dans ce scénario, le niveau du portefeuille est inférieur au niveau entraînant le remboursement anticipé automatique à toutes les dates d'observation, les Titres ne seraient donc pas remboursés avant la date d'échéance. À la date d'évaluation finale, le niveau final est inférieur à son niveau barrière de protection.

(i) Paiement d'intérêts

Aucun cas de remboursement anticipé automatique ne se produit, car le niveau du portefeuille à chaque date d'observation est inférieur au niveau entraînant le remboursement anticipé automatique. Par conséquent, aucun paiement d'intérêts ne serait payable aux dates de paiement des intérêts.

(ii) Montant du remboursement final

Dans cet exemple, le niveau initial est de 12 000 000,00 et le niveau final est de 8 400 000,00. Par conséquent, le montant du remboursement final correspondrait au résultat de la formule suivante :

Niveau initial = 12 000 000,00

Niveau final = 8 400 000,00

Variation en pourcentage = $(8\,400\,000,00 - 12\,000\,000,00) / 12\,000\,000,00 = -0,30000$ ou -30,000 %

Étant donné que le niveau final est inférieur au niveau barrière de protection, le montant du remboursement final est calculé comme suit :

Montant du remboursement final = $100,00 \text{ \$ US} + (100,00 \text{ \$ US} \times -30,000 \%) = 70,00 \text{ \$ US}$

Par conséquent, les sommes totales payables par Titre entre la date d'émission et la date d'échéance s'établissent comme suit :

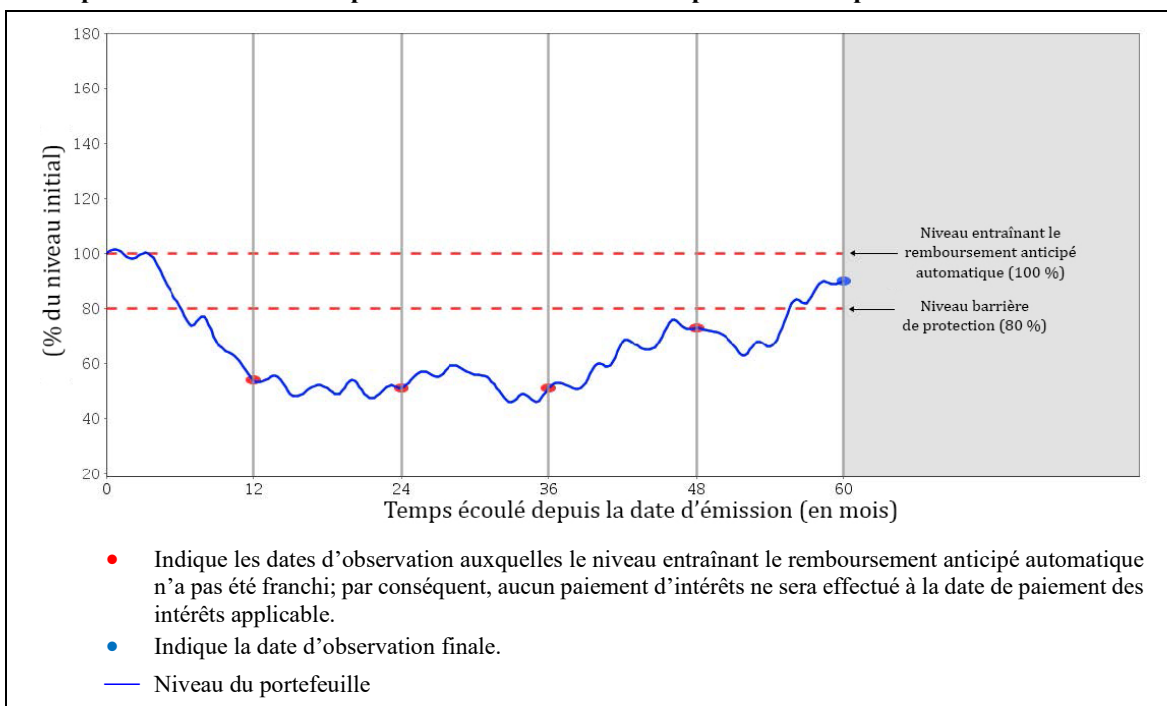
a) Paiement d'intérêts : 0,00 \$ US

b) Montant du remboursement final : 70,00 \$ US

c) Somme totale versée pendant la durée des Titres : 70,00 \$ US

Dans cet exemple, le taux de rendement annuel composé équivalent est de -6,89 %.

Exemple n° 2 : Scénario avec paiement d'une somme correspondant au capital à la date d'échéance



Dans ce scénario, le niveau du portefeuille est inférieur au niveau entraînant le remboursement anticipé automatique à toutes les dates d'observation, les Titres ne seraient donc pas remboursés avant la date d'échéance. À la date d'évaluation finale, le niveau final est égal ou supérieur au niveau barrière de protection mais inférieur au niveau entraînant le remboursement anticipé automatique.

(i) Paiement d'intérêts

Aucun cas de remboursement anticipé automatique ne se produit, car le niveau du portefeuille à chaque date d'observation est inférieur au niveau entraînant le remboursement anticipé automatique. Par conséquent, aucun paiement d'intérêts ne serait payable aux dates de paiement des intérêts.

(ii) Montant du remboursement final

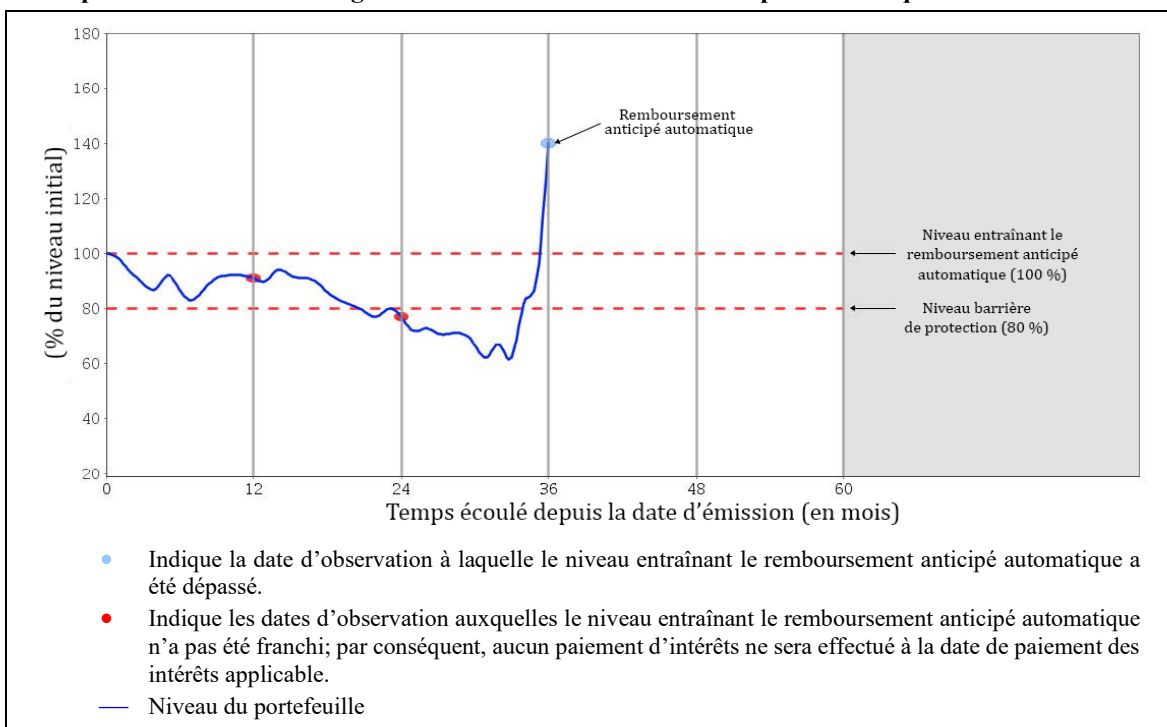
Dans cet exemple, étant donné que le niveau final est de 10 800 000,00, ce qui est supérieur au niveau barrière de protection correspondant à 80,00 % du niveau initial de 12 000 000,00, le montant du remboursement final s'établit à 100,00 \$ US par Titre.

Par conséquent, les sommes totales payables par Titre entre la date d'émission et la date d'échéance s'établissent comme suit :

- Paiement d'intérêts : 0,00 \$ US
- Montant du remboursement final : 100,00 \$ US
- Somme totale versée pendant la durée des Titres : 100,00 \$ US

Dans cet exemple, le taux de rendement annuel composé équivalent est de 0,00 %.

Exemple n° 3 : Scénario avec gain et cas de remboursement anticipé automatique



Le niveau du portefeuille est égal ou supérieur au niveau entraînant le remboursement anticipé automatique à la date d'observation qui tombe 36 mois après la date d'émission des Titres. Une telle situation constituerait un cas de remboursement anticipé automatique et la Banque rembourserait les Titres par anticipation à la date de remboursement anticipé automatique suivante. Un paiement d'intérêts serait payable à la troisième date de paiement des intérêts.

(i) Paiement d'intérêts

Dans cet exemple, étant donné que le niveau initial est de 12 000 000,00 et que le niveau final est de 16 800 000,00, un cas de remboursement anticipé automatique se produit à la troisième date d'observation. Aux première et deuxième dates d'observation, un cas de remboursement anticipé automatique ne s'est pas produit, car le niveau du portefeuille à chacune de ces dates d'observation est inférieur au niveau entraînant le remboursement anticipé automatique. Par conséquent, le paiement d'intérêts payable à la date de remboursement anticipé automatique correspondrait à la somme de (i) 32,25 \$ US et de (ii) $5,00\% \times (100,00 \$ US \times \text{variation en pourcentage} - 32,25 \$ US)$.

La variation en pourcentage se calcule comme suit :

Niveau initial = 12 000 000,00

Niveau final = 16 800 000,00

Variation en pourcentage = $(16\,800\,000,00 - 12\,000\,000,00) / 12\,000\,000,00 = 0,40000$ ou 40,000 %

Étant donné que la variation en pourcentage $\times 100,00 \$ US$ est supérieure à 32,25 \$ US, le paiement d'intérêts est calculé comme suit :

Paiement d'intérêts = $32,25 \$ US + [5,00\% \times (100,00 \$ US \times 40,000\% - 32,25 \$ US)] = 32,64 \$ US$

(ii) Montant du remboursement anticipé automatique

Le montant du remboursement anticipé automatique s'établit à 100,00 \$ US par Titre.

Par conséquent, les sommes totales payables par Titre entre la date d'émission et la date de remboursement anticipé automatique s'établissent comme suit :

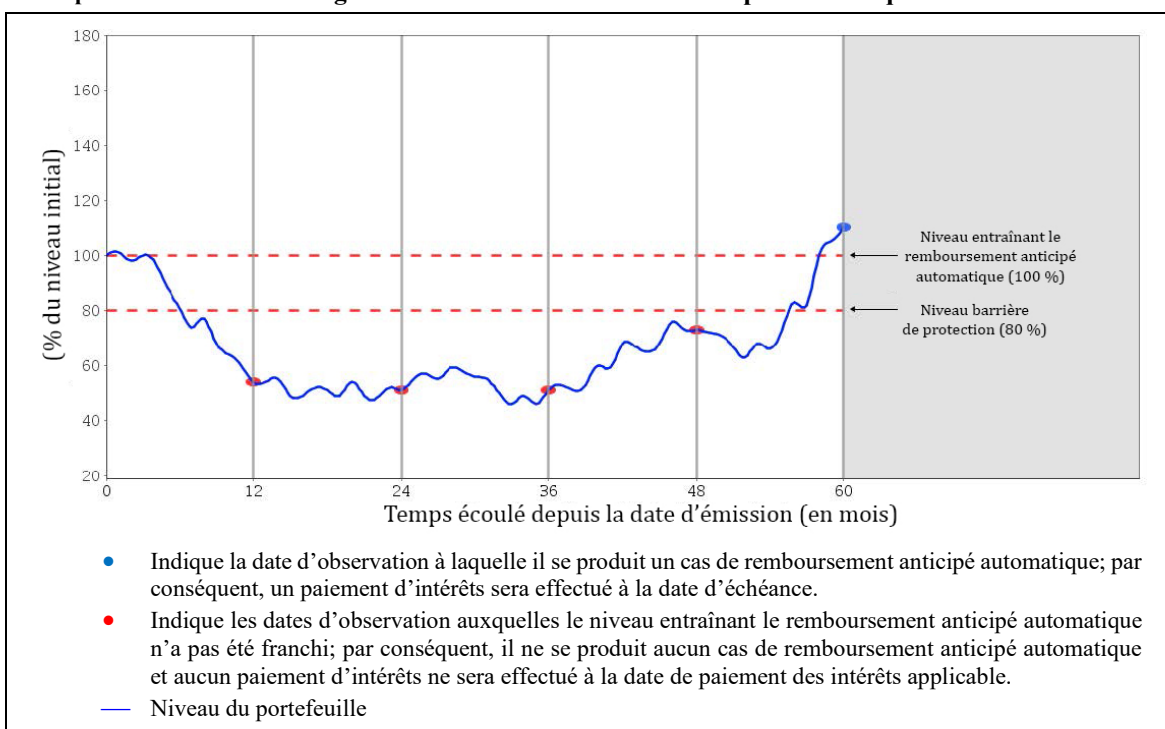
a) Paiement d'intérêts : 32,64 \$ US

b) Montant du remboursement anticipé automatique : 100,00 \$ US

c) Somme totale versée pendant la durée des Titres : 132,64 \$ US

Dans cet exemple, le taux de rendement annuel composé équivalent est de 9,87 %.

Exemple n° 4 : Scénario avec gain et cas de remboursement anticipé automatique



Dans ce scénario, le niveau du portefeuille est égal ou supérieur au niveau entraînant le remboursement anticipé automatique à la dernière date d'observation. Une telle situation constituerait un cas de remboursement anticipé automatique, et le paiement d'intérêts serait payable à la date d'échéance (soit la dernière date de paiement des intérêts).

(i) Paiement d'intérêts

Dans cet exemple, étant donné que le niveau initial est de 12 000 000,00 et que le niveau final est de 13 200 000,00, un cas de remboursement anticipé automatique se produit à la date d'évaluation finale (soit la dernière date d'observation). De la première à la sixième date d'observation, aucun cas de remboursement anticipé automatique ne s'est produit, car le niveau du portefeuille à chacune de ces dates d'observation est inférieur au niveau entraînant le remboursement anticipé automatique. Par conséquent, le paiement d'intérêts payable à la date d'échéance (soit la dernière date de paiement des intérêts) serait calculé comme suit :

Niveau initial = 12 000 000,00

Niveau final = 13 200 000,00

Variation en pourcentage = $(13\,200\,000,00 - 12\,000\,000,00) / 12\,000\,000,00 = 0,10000$ ou 10,000 %

Étant donné que la variation en pourcentage $\times 100,00$ \$ US est inférieure à 53,75 \$ US, le paiement d'intérêts s'établit à 53,75 \$ US.

(ii) Montant du remboursement anticipé automatique

Le montant du remboursement anticipé automatique s'établit à 100,00 \$ US par Titre.

Par conséquent, les sommes totales payables par Titre entre la date d'émission et la date de remboursement anticipé automatique s'établissent comme suit :

a) Paiement d'intérêts : 53,75 \$ US

b) Montant du remboursement anticipé automatique : 100,00 \$ US

c) Somme totale versée pendant la durée des Titres : 153,75 \$ US

Dans cet exemple, le taux de rendement annuel composé équivalent est de 8,98 %.

Valeur estimative initiale : À la date du supplément de fixation du prix ou vers cette date, la valeur estimative initiale des Titres était de 93,72 \$ US par Titre, ce qui est inférieur au prix d'offre et n'est pas une indication du bénéfice réel revenant à la Banque ou aux membres de son groupe. La valeur réelle des Titres à tout moment dépendra de nombreux facteurs et peut être inférieure à cette somme. La valeur estimative initiale des Titres n'est qu'une estimation et ne représente pas un prix minimal auquel la Banque, RBC DVM ou un membre de notre groupe serait disposé à acheter les Titres sur un marché secondaire. On trouvera plus de renseignements sur l'établissement de la valeur estimative initiale dans le supplément de fixation du prix.

Renseignements sur les dates d'observation, les dates de paiement des intérêts et les dates de remboursement anticipé automatique :	Dates d'observation	Dates de paiement des intérêts	Dates de remboursement anticipé automatique
	5 novembre 2025	10 novembre 2025	10 novembre 2025
	5 novembre 2026	10 novembre 2026	10 novembre 2026
	5 novembre 2027	10 novembre 2027	10 novembre 2027
	6 novembre 2028	9 novembre 2028	9 novembre 2028
	5 novembre 2029	8 novembre 2029	8 novembre 2029

Les indices sous-jacents sont calculés et publiés par Solactive AG (« **Solactive** ») et le nom « **Solactive** » est une marque de commerce déposée de Solactive. Les indices sous-jacents sont utilisés par la Banque aux termes de licences relativement aux Titres. Les Titres ne sont pas parrainés, vendus ou autrement soutenus par Solactive, qui n'en fait pas la promotion, et Solactive ne fait aucune déclaration et ne donne aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'opportunité d'investir dans des titres en général ou dans les Titres en particulier. Solactive ne garantit aucunement l'exactitude ou l'exhaustivité des indices sous-jacents ou des indices cibles, ou de données incluses dans ceux-ci ou sur lesquelles ils se fondent, et il n'engage aucunement sa responsabilité à l'égard des erreurs, des omissions ou des interruptions touchant ceux-ci.

Les termes clés qui ne sont pas autrement définis ont le sens qui leur est attribué dans le supplément de fixation du prix.

Avant de conclure une opération ou d'acheter un instrument, les clients devraient évaluer les risques et les incidences de la proposition, aussi bien ceux d'ordre financier, juridique, réglementaire, fiscal ou comptable que ceux liés au marché ou au crédit. Les clients devraient évaluer ces risques et ces incidences indépendamment de la Banque Royale du Canada et des courtiers, soit RBC Dominion valeurs mobilières Inc. (« **RBC DVM** ») et Wellington-Altus Private Wealth Inc., respectivement. RBC DVM est une filiale en propriété exclusive de la Banque. La Banque est donc un émetteur relié et associé à celle-ci au sens de la législation en valeurs mobilières applicable.

Les Titres ne seront pas des dépôts assurés aux termes de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* ou de tout autre régime d'assurance dépôts. Les Titres ne sont pas des titres à revenu fixe et ne sont pas conçus pour être des solutions de rechange aux placements à revenu fixe ou aux instruments du marché monétaire.

Un placement dans les Titres comporte des risques. Ni la Banque Royale du Canada, les courtiers ou les membres de leurs groupes respectifs, ni les personnes qui leur sont liées, ni aucune autre personne ou entité ne garantissent que les porteurs de Titres recevront une somme égale à leur placement initial dans les Titres ou que les Titres produiront un rendement (sous réserve de la somme minimale payable à l'échéance de 1,00 \$ US par Titre) à l'échéance ou avant. Voir « Facteurs de risque » dans le prospectus préalable de base et « Facteurs de risque » dans le supplément de fixation du prix. Puisque les Titres ne sont pas des titres avec capital entièrement protégé et qu'une partie importante du capital sera à risque, vous pourriez perdre une partie importante de votre placement.

® Marque déposée de la Banque Royale du Canada